

**Observations du CDADI sur les conséquences de l'agression de la Fédération de Russie  
contre l'Ukraine**

Le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) se réfère à la [déclaration des responsables du Conseil de l'Europe](#) condamnant dans les termes les plus forts l'agression non provoquée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, une attaque militaire injustifiée d'un Etat membre du Conseil de l'Europe contre un autre, et appelant la Fédération de Russie à cesser son agression, à reprendre le chemin de la diplomatie et à se réengager pleinement envers les valeurs européennes et mondiales.

Consciente de sa mission de conseiller en permanence le Comité des Ministres et la Secrétaire Générale sur les priorités dans son domaine de compétence, comme indiqué dans son mandat, le CDADI souligne que les valeurs et les principes du Conseil de l'Europe sont plus importants que jamais et, en particulier, qu'il convient d'utiliser pleinement les standards et outils pour prévenir et combattre les discours de haine, les crimes de haine et la discrimination fondée sur tout motif tel que la « race », la couleur, la langue, la religion, la nationalité, l'origine nationale ou ethnique, l'identité de genre et l'orientation sexuelle.

Le CDADI félicite les autorités locales, régionales et nationales des Etats membres pour les efforts sans précédent que beaucoup d'entre elles déploient pour accueillir le nombre extraordinairement élevé de réfugiés résultant de l'attaque contre l'Ukraine. Dans ce contexte, il rappelle la nécessité de veiller à ce que tous ceux qui fuient la guerre en Ukraine aient un accès égal à la protection et à l'assistance, en particulier ceux qui ont déjà été exposés à la discrimination et à la haine avant que cette crise n'éclate. Le Comité souligne en outre la nécessité de mettre en œuvre pour tous les réfugiés, dès le départ, des mesures d'intégration interculturelle, telles que l'apprentissage de la langue, la scolarisation, la formation professionnelle, la reconnaissance des diplômes et l'intégration sociale durable, afin de faciliter leur intégration dans leur nouvel environnement.

Le CDADI se réfère aux projets de Recommandations sur la lutte contre le discours de haine et sur les politiques et la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle, récemment transmis au Comité des Ministres, souligne la grande pertinence de ces normes dans la situation actuelle et attend avec intérêt leur éventuelle adoption par le Comité des Ministres.

Le CDADI est prêt à donner la priorité à la préparation rapide des livrables prévus dans son mandat pour la mise en œuvre de ces deux recommandations, en particulier l'examen des pratiques prometteuses au niveau national en matière de lutte contre les discours de haine, en coopération avec le Comité directeur sur les médias et la société de l'information, et l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme et d'outils de renforcement des capacités pour l'intégration des migrants.